



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 mars 2016 à 19h00  
(Convocation du 22 mars 2016)**

Membres présents : Mmes DESAILLY Magali, GEORGET Corinne, GOULLIEUX-VOINCHET Sylvie, GUERIN Joëlle, ROSE Nadège, TROMAS Adeline.

Présidence :

MM. HERVIEU Guy, JOLY Alain, PHILIPPE Gilles, THOMAS Didier, VIARD Sylvain

Absents :

Mme MUTIN Nadine

Mme CORNELOUP-MONGEOT Christine a donné pouvoir à Mme TROMAS Adeline

M. PHILIPS Christian a donné pouvoir à M. HERVIEU Guy

M. POILLOTTE Pierre, absent excusé

Secrétaire de séance : Mme TROMAS Adeline

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 votants : 14

Madame le Maire ouvre la séance à 19h00.

Le compte rendu du conseil du 25 janvier 2016 est adopté, par 12 voix pour, 1 contre (Madame GEORGET Corinne) et 1 abstention (Mme ROSE Nadège).

Madame le maire signale que la délibération portant sur les indemnités du maire et des adjoints est annulée. En effet, il n'est pas nécessaire de reprendre une délibération sur ce sujet, l'indemnité du maire à taux plein étant d'office depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour les communes de plus de 1 000 habitants et les adjoints ayant une indemnité inférieure au taux.

**Compte administratif 2015**

Monsieur Guy Hervieu, adjoint aux finances, prend la présidence de la séance après le retrait de la salle de Madame Nadine Mutin, Maire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 abstentions (Mmes GEORGET Corinne et ROSE Nadège)

- o **VOTE** le Compte administratif de l'année 2015 comme suit :

		SOLDE/ RESULTAT	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultat propre à l'exercice 2015	243 798,25	495 929,55	739 727,80
	Résultat 2014 reporté (compte 002)	248 764,03		
	<b>Résultat global à affecter (a)</b>	<b>492 562,28</b>		
<b>Section d'investissement</b>	Solde propre à l'exercice 2015	- 162 447,41	286 439,95	123 992,54
	Solde 2014 reporté (compte 001)	-60 829,54		
	<b>Solde de Clôture 2015 (b) à reporter en investissement compte 001 en dépenses</b>	<b>- 223 276,95</b>		
<b>RESULTATS CUMULES 2015</b>	<b>c =(a+b)</b>	<b>269 285,33</b>		

Restes à Réaliser au 31 décembre 2015	Investissement (d)	- 11 000,00		
	Solde Global d'investissement e = (b+d)	- 234 276,95		
RESULTAT 2015 Après RAR	f =(c+d)	258 285,33		

### Compte de gestion 2015

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que les conseillers municipaux ne peuvent valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mmes GEORGET Corinne et ROSE Nadège) :

- **APPROUVENT** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### Affectation des résultats de l'année 2015

Le solde de clôture d'investissement 2015 est de – 223 276,95 euros à reporter en 2016 au compte 001, en dépenses d'investissement.

Le résultat global de fonctionnement 2015 à affecter est de 492 562,28 euros.

Le solde des Restes à Réaliser (RAR) est de : - 11 000,00 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour, 2 abstentions (Mme GEORGET Corinne et ROSE Nadège) :

- **DÉCIDE** d'affecter ce résultat comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT</b>	En réserve 1068 Recette d'investissement	234 276,95 €
	Report en fonctionnement 002 en recettes	258 285,33 €

### Vote des taxes de l'année 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Mme ROSE Nadège),

- **DÉCIDE** le maintien des taux des trois taxes suivantes au titre de l'année 2016 :

Taxe d'habitation : 7,48 %

Taxe foncier bâti : 14,83 %

Taxe foncier non bâti : 30 %

### Budget de l'année 2016

Après s'être fait présenter le budget de l'année 2016 et en avoir délibéré, le Conseil municipal de RUFFEY-lès-ECHIREY, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mmes GEORGET Corinne et ROSE Nadège)

- **APPROUVE** le budget primitif
- **VOTE** le budget primitif, comme suit :

#### - Section de Fonctionnement :

\* Dépenses : 922 606,33 euros

\* Recettes : 922 606,33 euros

#### - Section d'Investissement :

\* Dépenses : 794 842,95 euros

\* Recettes : 794 842,95 euros

Il est demandé si les frais d'investissement pour la mise en sécurité des écoles de Ruffey-lès-Echirey ont été pris en compte dans le budget primitif. Des devis ont été demandés, une subvention sera demandée à la Préfecture.

### Remplacement du camion communal

Madame le Maire informe les membres du Conseil que le camion communal est arrivé en fin de vie et doit être changé. Plusieurs devis ont été reçus :

- SICA PEUGEOT DIJON pour un montant de 21 871,61 € HT,
- BERTHIER SODEX / RENAULT TRUCKS pour un montant de 24 900,00 € HT,
- BERTHIER SODEX / RENAULT TRUCKS pour un montant de 27 150,00 HT,
- BASSIGNY POIDS LOURDS SAS pour un montant de 15 000,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Mme ROSE Nadège),

- **DÉCIDE** de retenir le devis de la société BASSIGNY POIDS LOURDS SAS pour un montant de 15 000,00 € HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### Acquisition d'une tondeuse

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la tondeuse actuelle est en très mauvais état et qu'il faut la renouveler. Plusieurs devis ont été reçus :

- EXPERT JARDIN 21 pour un montant de 27 000,00 € HT,
- COTE JARDIN ET FORET pour un montant de 27 400,00 € HT,
- SAINT APO MOTOCULTURE pour un montant de 25 000,00 HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 1 contre (Mme ROSE Nadège),

- **DÉCIDE** de retenir le devis de la société COTE JARDIN ET FORET pour un montant de 27 400,00 € HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### Informations et questions diverses

- Grève de l'école maternelle en date du jeudi 31 mars 2016. Un service minimum a été mis en place par la municipalité. 10 enfants le matin et 12 l'après-midi ont été présents et ont été gardés par les 2 ATSEM et Mme Joëlle Laguet, bibliothécaire bénévole.
- Madame le Maire a été conviée par l'ASERU 21, le 31 mars, pour recevoir, au nom de la commune, une prime à l'encouragement pour la restauration et la mise en valeur de la croix latine acquise en 2011, auprès d'un antiquaire dijonnais, par la précédente municipalité et l'association « Patrimoine » de la commune. Le projet actuel consiste en la taille d'une colonne et d'un socle. Plusieurs donateurs permettent cette restauration : le Syndicat des « petits fruits », l'association « Patrimoine », l'Atelier Régional de Restauration des Éléments du Patrimoine (ARREP). Madame le Maire les remercie au nom de la commune.
- Plusieurs ateliers ont été mis en place par la municipalité pour Pâques tels que :
  - l'atelier floral,
  - le pliage des serviettes.
- Un comité municipal des jeunes (CMJ) a été créé ; Madame Joëlle GUERIN et Monsieur Gilles PHILIPPE, adjoints au Maire, en sont chargés et accompagnent les enfants. Une bourse aux jouets aura lieu le dimanche 5 juin toute la journée dans la cour de l'école élémentaire. Les enfants ont demandé l'installation de nouveaux parcs à vélo et souhaiteraient la création d'un terrain à bosses. Si les projets sont bien menés, et pour faire suite à leur demande, une « boum » sera organisée à la fin de l'année scolaire.
- Le 25 avril 2016, Monsieur Alain Joly, conseiller municipal, débutera des travaux de jardinage avec des groupes d'enfants (actuellement au nombre de 4) dans le cadre des NAP. Les petits jardins se situeront à côté de l'atelier municipal. En cas de mauvais temps, les activités de jardinage auront lieu sous le préau de l'école élémentaire.
- Le lundi de Pâques a eu lieu la chasse aux œufs, organisée par la bibliothèque. Beaucoup d'enfants étaient présents. L'année prochaine, sera organisée « la pêche aux œufs ».

- Le lavoir du Basmont a été vandalisé, le panneau des oiseaux complètement détruit, du ketchup, des braises et des tags sur le mur, un barbecue retrouvé dans le lavoir. Il a été reproché à la municipalité de ne pas avoir remis rapidement en état celui-ci mais l'enquête étant en cours et une déclaration ayant été faite à l'assureur, il fallait attendre l'autorisation. Des devis ont été demandés et seront envoyés à l'assureur.
- Les travaux au passage à niveau n° 11 sont toujours en cours. Les premières couches d'enrobé sont faites et la fin de ceux-ci est prévue dans un mois.

La séance est levée à 20h35.

Fait et délibéré à Ruffey-lès-Echirey, le 31 mars 2016

Madame le Maire,  
Nadine MUTIN

